**Comité Départemental de Badminton de l'Ain**

Maison de la Culture et de la Citoyenneté - 4 Allée des Brotteaux

CS 70270 - 01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Site : badminton01.fr

# Aides aux clubs organisateurs et à la commission jeune pour la construction des tableaux des étapes du Circuit Départemental Jeune (CDJ)

L'objectif de ce document est d'apporter quelques réponses aux interrogations que se posent les organisateurs des étapes du CDJ concernant la constitution des tableaux. Il vient **en complément du règlement du CDJ**.

Ainsi, les tableaux ne pourront être que plus **cohérents et équilibrés** pour les enfants, que ce soit en termes de **niveau de pratique** et d'**âge**. Les joueurs et joueuses, qu'ils ou elles soient novices ou confirmé(e)s, y trouveront d'autant plus leur compte.

Les évènements concernés sont les **Tournois Départementaux Jeunes** (TDJ) et les **Rencontres Départementales Jeunes** (RDJ).

**Comité Départemental de Badminton de l'Ain**

Maison de la Culture et de la Citoyenneté - 4 Allée des Brotteaux

CS 70270 - 01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Site : badminton01.fr

## 1°) Les tableaux inter-genres

Il s'agit d'une nouveauté liée au nouveau système de classement intronisé par la FFBAD en septembre 2025. C'est une **vraie opportunité** pour un territoire comme le notre de constituer des tableaux plus équilibrés en mélangeant filles et garçons, mais aussi d'augmenter le nombre de matchs des filles, souvent amenées à affronter les 3-4 mêmes adversaires toute une saison.

Pour cela, il convient de respecter une différence d'âge et de classement en faveur de la joueuse par rapport à un adversaire de sexe masculin (1 à 2 ans à classement proche). Difficile d'être plus précis en ce début de saison, car la FFBAD a procédé à des ajustements de classement à la rentrée pour tendre vers un certain équilibre, à suivre.

Pour constituer des tableaux inter-genres, il convient donc de respecter un **principe important** :

➔ *1 à 2 années d'écart entre une fille et garçon dans un même tableau, en faveur de la jeune fille, à classement proche.*

**Cette règle des années d'écart ne s'applique pas pour les minibad et poussin, tableaux dans lesquels filles et garçons peuvent se mélanger sans différence d'âge. Une jeune fille benjamine 1 ou 2 pourra jouer également contre des poussins avec l'inconvénient du match sur grand terrain pour les poussins.**

**Comité Départemental de Badminton de l'Ain**

Maison de la Culture et de la Citoyenneté - 4 Allée des Brotteaux

CS 70270 - 01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Site : badminton01.fr

## 2°) Les surclassements

Évidemment, pour les **meilleurs enfants** de chaque année ou catégorie d'âge, il convient de **prendre en compte leur niveau** en plus de leur âge pour les placer dans des tableaux cohérents et équilibrés.

A ce jour (mi-janvier), les enfants pour qui un surclassement est **judicieux** sont les suivants (liste non exhaustive) :

- ✓ *En poussin(e)s : Martin Enjolras et Oscar Ward*
- ✓ *En benjamin(e)s : Timéo Viguie et Marc Gramain*
- ✓ *En minimes : aucun enfant*
- ✓ *En cadet(te)s/juniors : les potentiels enfants à surclasser ne font plus de TDJ*

**C'est toujours difficile de faire une liste de noms car cela dépend en grande partie du niveau global de tous les inscrits. Et puis le surclassement d'un enfant peut entraîner celui d'un ou plusieurs autres dans la même catégorie d'âge, par pur intérêt sportif.**

**Aussi, les défaites étant comptabilisées avec le nouveau système de classement, il convient de rester prudent quant au surclassement régulier d'un enfant qui accumulerai plus de défaites que de victoires, au risque de faire chuter sa moyenne de points et son ranking régional/national.**

**Comité Départemental de Badminton de l'Ain**

Maison de la Culture et de la Citoyenneté - 4 Allée des Brotteaux

CS 70270 - 01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Site : badminton01.fr

## 3°) Quelques rappels

Pour finir, le nouveau système de classement fédéral a quelque peu **floutée la lisibilité** concernant l'accès aux rencontres départementales pour les jeunes. Quand, la saison passée, les RDJ Promo étaient ouverts jusqu'à D9, maintenant **le seuil est différent**. Je le rappelle ci-dessous :

- *Classements NC et P12 et P11 : direction les RDJ (possibilité de demander une wild card – invitation – au comité départemental pour s'inscrire sur un TDJ, si niveau requis)*
- *Classement P11 : au choix de l'enfant et de l'encadrant entre RDJ et TDJ (selon son niveau et sa catégorie d'âge)*
- *Classement P10 et + : direction les TDJ*

**Dans le tableau ci-dessous, les seuils moyens (moyenne de points) pour atteindre un classement en simple :**

| | NC-P12 | P11 | P10 | D9 |
|---|---|---|---|---|
| **Simple homme** | **400** | **500** | **800** | **1000** |
| **Simple dame** | **400** | **500** | **600** | **700** |